

A portrait of a young man with a short beard and mustache, smiling and holding a red book. He is wearing a light blue t-shirt. The background is a blurred bookshelf.

Catégorie

A

CONSERVATEUR TERRITORIAL DE BIBLIOTHÈQUES

BILAN DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

SESSION 2013



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

Catégorie

A

CONCOURS DE CONSERVATEUR TERRITORIAL DE BIBLIOTHÈQUES

BILAN DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

SESSION 2013

SOMMAIRE

OBSERVATIONS GÉNÉRALES	4
I. COMPOSITION DES JURYS	4
1) CONCOURS EXTERNE	4
2) CONCOURS INTERNE	5
II. CORRECTEURS	6
1) CONCOURS EXTERNE ET EXTERNE	6
III. EXAMINATEURS	7
IV. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT DU JURY	8
V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES	8
1) CONCOURS EXTERNE	8
2) CONCOURS INTERNE	8
VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS	9
1) CONCOURS EXTERNE	9
2) CONCOURS INTERNE	9
VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES	10
1) CONCOURS EXTERNE	10
2) CONCOURS INTERNE	12
VIII. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET EXAMINATEURS AUX ÉPREUVES ORALES	13
1) CONCOURS EXTERNE	13
2) CONCOURS INTERNE	14
DONNÉES STATISTIQUES	15
IX. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS	15
X. CANDIDATS INSCRITS	15
XI. CANDIDATS PRÉSENTS	15
XII. CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR	16
XIII. PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS	16
XIV. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ	19
1) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVE	19
2) MOYENNES GÉNÉRALES PAR CONCOURS	20
3) RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ	20

XV. CANDIDATS ADMISSIBLES	20
XVI. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES	21
XVII. ÉPREUVES D'ADMISSION	23
1) RÉPARTITION DES CANDIDATS ADMISSIBLES SELON LEURS CHOIX DE LANGUES	23
2) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVE	24
3) NOTES OBTENUES AUX ÉPREUVES DE LANGUES :	25
4) MOYENNES GÉNÉRALES PAR CONCOURS	27
5) RÉSULTATS D'ADMISSION	27
XVIII. LAURÉATS	28
1) RÉPARTITION DES CANDIDATS SELON LEURS CHOIX DE LANGUES	28
XIX. PROFIL DES LAURÉATS	29

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le concours de conservateur territorial de bibliothèques, session 2013, a été ouvert par arrêté du Président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 24 décembre 2012.

Le nombre de postes était ainsi réparti :

- **Concours externe** : 14 postes

- **Concours interne** : 7 postes

La période de retrait des dossiers d'inscription était fixée du lundi 25 février au vendredi 22 mars 2013 avec la date limite de dépôt des dossiers fixée au vendredi 29 mars 2013.

Le jury s'est réuni le 27 mars 2013 afin de choisir les sujets des épreuves écrites.

Les candidats ont participé aux épreuves écrites du mardi 28 au mercredi 29 mai 2013, dans le centre d'écrits de leur choix : Paris, Bordeaux, Rennes, Strasbourg, Fort-de-France et Saint-Denis de la Réunion.

L'admissibilité a été prononcée par le jury le 19 juillet 2013.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris comme suit :

- **Concours externe** : du 16 au 19 septembre 2013

- **Concours interne** : du 30 septembre au 2 octobre 2013

La réunion d'admission s'est tenue le 11 octobre 2013.

Compte tenu des dispositions de l'article 5 du décret 91-841 portant statut particulier du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux de bibliothèques, le jury a décidé de transférer un poste non pourvu du concours externe au profit du concours interne :

- **13 candidats admis au concours externe**

- **8 candidats admis au concours interne et 1 candidat admis sur liste complémentaire**

La scolarité à l'INET débutera en janvier 2014 après qu'une réunion d'information ait été organisée en décembre 2013.

I. COMPOSITION DES JURYS

1) CONCOURS EXTERNE

Président	Jean-Michel PARIS Conservateur territorial en chef des bibliothèques Directeur général des services au conseil général de l'Hérault
Suppléant	Loïc CHABRIER Adjoint au maire, commune de Villeurbanne
Élus locaux	Guy AVIZOU Vice-président au conseil général de la Creuse
	Loïc CHABRIER Adjoint au maire, commune de Villeurbanne
	Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK Conseillère régionale de Haute-Normandie
Fonctionnaires territoriaux	Dominique LEBBAL Administrateur territorial Directeur général adjoint des services à la mairie de Saint-Priest
	Jean-Michel PARIS Conservateur territorial en chef des bibliothèques Directeur général des services au conseil général de l'Hérault
	Martine PLAUD Conservateur territorial en chef des bibliothèques Directrice de la médiathèque départementale des Alpes-Maritimes

Personnalités qualifiées	Benoît LECOQ Inspecteur général des bibliothèques au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Paris
	Sylvie FAYET Responsable de l'unité régionale de formation à l'information scientifique et technique, université de Toulouse II
	Marie-Christine JACQUINET Directrice de la bibliothèque départementale des Yvelines

2) CONCOURS INTERNE

Président	Jean-Michel PARIS Conservateur territorial en chef des bibliothèques Directeur général des services au conseil général de l'Hérault
Suppléant	Loïc CHABRIER Adjoint au maire, commune de Villeurbanne
Élus locaux	Claudine BECQ-VINCI Conseillère régionale de Lorraine
	Loïc CHABRIER Adjoint au maire, commune de Villeurbanne
	Serge GARCIA Conseiller général du Tarn
Fonctionnaires territoriaux	Jean-Michel PARIS Conservateur territorial en chef des bibliothèques Directeur général des services au conseil général de l'Hérault
	Sébastien PRIOUL Administrateur territorial Directeur général adjoint des services au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais
	Isabelle RINDZUNSKI Conservateur territorial des bibliothèques Directrice de la médiathèque d'Ivry-sur-Seine
Personnalités qualifiées	Benoît LECOQ Inspecteur général des bibliothèques au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Paris
	Frédéric David MARTIN Conservateur d'État des bibliothèques Bibliothèque nationale de France, Paris
	Nadine MORDANT Ingénieur en chef territorial Commissaire à l'aménagement des Alpes (DATAR)

II. CORRECTEURS

1) CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

Composition de culture générale et note de synthèse

Julien BARTHE

Conservateur territorial de bibliothèques, chef de cabinet du Président, université de Lorraine

Patrick BRENNER

Administrateur territorial au conseil régional d'Île-de-France

Alix BRUNET

Professeur agrégé de lettres modernes, Grenoble

Dominique BOUCHERY

Conservateur territorial de bibliothèques, bibliothèque de documentation internationale contemporaine, Nanterre

Gérard CHARNEAU

Administrateur civil hors classe, ancien chef du service des infrastructures économiques et nucléaires au Ministère de l'économie et des finances (en retraite)

Mireille CHARNEAU

Conservateur territorial en chef de bibliothèques, ville de Sartrouville (en retraite)

Thomas COLLIN

Administrateur territorial, responsable budgétaire sectoriel au conseil régional d'Île-de-France

Stéphane DELAVALLADE

Ingénieur en chef, Reims métropole

Christine FLEURY

Conservateur d'État de bibliothèques, agence bibliographique de l'enseignement supérieur, Montpellier

Sandrine GALLAIS

Formatrice, Caen

Césaltina GAMA

Conservateur d'État de bibliothèques, Grenoble

François GOUYON

Conservateur territorial de bibliothèques, ville de Pantin

Laurence ISNARD

Conservateur territorial du patrimoine, direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, Paris

Marie-Christine JACQUINET

Directrice de la bibliothèque départementale des Yvelines

Marie JARRY

Adjoint au Maire, ville de Bressuire

Benoît LECOQ

Inspecteur général des bibliothèques au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Paris

Adriana LOPEZ UROZ

Ingénieur d'études, institut national des techniques documentaires, conservatoire national des arts et métiers, Paris

Frédéric David MARTIN

Conservateur d'État de bibliothèques, bibliothèque nationale de France, Paris

Rémi MATHIS

Conservateur territorial de bibliothèques, bibliothèque nationale de France, Paris

Philippe MESNIER

Conseiller d'administration scolaire et universitaire, Paris

Maurice-Pierre PLANEL

Administrateur civil, inspection générale des affaires sociales (IGAS), Paris

Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK

Conseillère régionale de Haute-Normandie

Patricia REMY

Conservateur territorial de bibliothèques, médiathèque du Grand Troyes

Isabelle RINDZUNSKI

Conservateur territorial de bibliothèques, directrice de la médiathèque d'Ivry-sur-Seine

Vanessa VAN ATTEN

Conservateur d'État de bibliothèques, bibliothèque nationale de France, Paris

III. EXAMINATEURS

Allemand	Christine DEMAISON Maître de conférences, université de Paris VI
	Margarete STURM-FOUCAULT Maître de conférences, Institut d'études politiques, Paris
Anglais	Brigitte BARRY Maître de conférences, enseignant chercheur à l'université de Nanterre La Défense
	Cécile BIRKS-RAISSEIX Maître de conférences, université de Nanterre La Défense
Espagnol	Patricia CHIROT Chargée d'ingénierie en formation professionnelle – formatrice
	Gérard CHOUKROUN Professeur permanent et directeur adjoint du service des langues à l'Institut d'études politiques, Paris
	Oscar TORRES VERA Professeur agrégé, université Paris XIII
	Sylvia VACAS Professeur agrégé, université d'Évry
Italien	Charline BRUN MOSCHETTI Maître de conférences agrégé, université Paris XII (en retraite)
	Sabina CASSANELLI Professeur, Sciences Po, Paris
	Paolo MODUGNO Professeur à la fondation nationale des sciences politiques, Paris
	Norma ROMANELLI Professeur au service formation de la Chambre de Commerce italienne pour la France
PORTUGAIS	Marcelo MORI Maître de conférences, Sciences Po, Paris
	Aldeneide MAURIN Enseignante en Portugais

IV. RAPPORT GÉNÉRAL DU PRÉSIDENT DU JURY

Le jury a travaillé dans la sérénité et l'harmonie, facilité en cela par la qualité d'une organisation millimétrée du service des concours.

Les appréciations sur les compétences et potentialités des candidats ont été très homogènes, ce qui nous a permis de dessiner rapidement un consensus.

Comme les années précédentes, nous avons pu noter que nombre de candidats n'avaient qu'une faible visibilité de la réalité du métier auquel ils se destinaient et encore moins de l'environnement institutionnel. Cette lacune s'est retrouvée également chez les candidats de l'interne dont une proportion non négligeable venait d'horizons professionnels extérieurs à celui des bibliothèques.

Mais la tonalité générale de cette session 2013 est tout de même la qualité de nombre de candidats, tant sur le plan des capacités intellectuelles à développer un sujet de culture générale, que sur celui de personnalités à fort potentiel.

La complémentarité entre les deux épreuves est à souligner car elle permet au jury d'approfondir les enjeux personnels des candidats au-delà de l'académisme que peut parfois générer la seule épreuve de culture générale.

Globalement, le jury s'est réjoui d'avoir pu auditionner et retenir pour accéder à la profession de conservateur, des jeunes gens d'un excellent niveau et d'un enthousiasme certain. Constat très rassurant pour l'avenir de la profession.



V. SUJETS DES ÉPREUVES ÉCRITES

1) CONCOURS EXTERNE

COMPOSITION DE CULTURE GÉNÉRALE

L'art est-il un acte de résistance ?

NOTE DE SYNTHÈSE

L'expert, entre savoir et décision.

2) CONCOURS INTERNE

COMPOSITION DE CULTURE GÉNÉRALE

Cinquante ans après Malraux, qu'en est-il des politiques publiques de la culture ?

NOTE DE SYNTHÈSE

Propriété intellectuelle et diffusion de la culture.

VI. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS

1) CONCOURS EXTERNE

Composition de culture générale

Le sujet proposé était pertinent, bien en rapport avec les exigences du concours. Il s'agissait d'un sujet permettant de s'exprimer et de développer des connaissances sur l'art sous toutes ses formes.

Malheureusement, une grande disparité a été constatée concernant le niveau des copies, avec des notes très basses et d'autres élevées. L'argumentation reste souvent relativement faible et les propos trop généraux. Les références culturelles apparaissent également trop succinctes et souvent trop littéraires.

Note de synthèse

Le sujet proposé était intéressant avec un choix cohérent d'articles qui permettait de dégager une problématique claire. Il faut noter une grande différence entre les candidats qui maîtrisaient la technique de la note de synthèse et les autres. Beaucoup d'erreurs ont été commises (paraphrase ou dissertation).

2) CONCOURS INTERNE

Composition de culture générale

Si le sujet a généralement été compris, la mise en perspective historique des politiques culturelles a souvent été traitée de manière partielle. Rares ont été les candidats à présenter et analyser les bouleversements liés à la mondialisation, la décentralisation, la révolution numérique et la crise économique, la plupart se contentant d'évoquer l'un ou deux de ces aspects.

Les candidats ont peiné à appréhender le sujet dans son intégralité, focalisant leur attention sur certains axes au détriment d'autres.

Certains ont rencontré des problèmes de méthode sombrant dans des descriptions/juxtapositions d'idées au lieu d'argumenter. Le choix du plan a posé problème, révélant une mauvaise compréhension du sujet ; sujet qui était rarement illustré de connaissances précises ou personnelles.

Le sujet ne posait pas de problème particulier, mais rares furent les candidats qui l'ont abordé sous l'angle chronologique et quand c'était le cas, ils faisaient l'impasse sur une longue période historique, s'attardant surtout sur l'époque contemporaine.

Note de synthèse

Le sujet était d'actualité et intéressant à traiter. Globalement, les textes présents dans le dossier ont été généralement bien compris par les candidats, mais des défauts récurrents ont été relevés :

- le recours fréquent au plan en deux parties exposant d'abord la notion de propriété intellectuelle, puis celle de la diffusion culturelle. Or, ce plan ne permettait pas de rendre compte suffisamment des interactions et des tensions entre les deux notions ;
- le manque d'articulation logique et de transition entre les idées exposées, en particulier à l'intérieur de chaque partie, lesquelles ont donc été traitées sous la forme d'une énumération, produisant un effet « catalogue ».

Par ailleurs, certaines copies ont témoigné d'une méconnaissance des règles et de la technique de la note de synthèse.

Enfin, beaucoup de copies comportaient de nombreuses fautes d'orthographe.

VII. EXEMPLES DE SUJETS TIRÉS AU SORT AUX ÉPREUVES ORALES

1) CONCOURS EXTERNE

Conversation avec le jury

Commentaires de texte

- Un rapport qui témoigne de fortes attentes
(La lettre du spectacle, 8 février 2013)
- Conseil régional. Sans culture, pas de subvention
Par Alain LE BLOAS (Le Télégramme.com, 18 avril 2013)
- La Suède, pays de l'Internet libre
(Extrait dans Le Nouvel Observateur, 9 mars 2013)
- La révolution du numérique
Par Philippe TRONQUOY
(Cahiers français n° 372, 14 janvier 2013)
- Gratuites ou libres ? Les données ne sont pas données
Par Simon DESCARPENTRIES et Yohan BONIFACE
(Libération, 25 février 2013)

Entretien sur la motivation professionnelle

Commentaires de texte

- Surveillance des salariés, un sujet de gouvernance
Par Cécile OZIEL
(Extrait de Novethic.fr, 22 octobre 2012)
- Le diplôme, un sésame ?
(Sciences Humaines, n° 244, janvier 2013)
- Pourquoi ne pas dire quand c'est bien ?
Par Sophie PETERS
(Le Monde, 13 mai 2013)
- Déontologie des fonctionnaires : des obligations en évolution
(Extrait de La Gazette des Communes, 22 mai 2013)
- Le manager est un gestionnaire de contradictions
Par Bruno COHEN-BACRIE
(La Lettre du cadre territorial n° 458, 15 février 2013)

1^{ÈRE} PARTIE DE L'ÉPREUVE DE LANGUES : TRADUCTION ÉCRITE D'UN TEXTE EN LANGUE ANCIENNE

Grec

- De la préférence d'Alcibiade pour la lyre
Plutarque, Vie d'Alcibiade, II

Latin

- Le jeune empereur Néron va-t-il se laisser séduire ?
Tacite, Annales, XIV, 2

Traduction orale et entretien en langue vivante étrangère

Anglais

- We should be talking about class in America as much as race issues
(Heather Long, theguardian.com, Wednesday 28 August 2013)
- Scottish independence could leave UK universities with £10bn pensions deficit
(Severin Carrell, Scotland correspondent, theguardian.com, Monday 29 July 2013)
- Antitrust Apple : the plot with publishers to hike ebook prices
(Dan Gillmor, theguardian.com, Wednesday 10 July 2013)

- Is texting killing the English Language ?
(The Economist, By John McWhorter, April 25, 2013)
- Timbuktu's ancient libraries : saved by locals, endangered by a Government
(Time magazine, By Vivienne Walt, Feb. 04, 2013)

Espagnol

- Artur mas : 'El siglo XXI será el siglo en el que Catalunya recuperará su plena libertad'
(Jaime Abril, El Mundo, Madrid, 09/09/2013)

Italien

- Con la cultura si mangia : panificio sforma libri
(Corriere della sera, 4 agosto 2013)

2^E PARTIE DE L'ÉPREUVE DE LANGUES : TRADUCTION ORALE ET ENTRETIEN EN LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Allemand

- Wechselseitige Belichtung
(Faz, Lena Bopp, 10.10.2011)
- Printmedien : Rettet die Zeitungen !
(Die Zeit, Von Bernhard Pörksen, 10.01.2013)
- Kristina Schröder : Oh «Negerbaby»!
(Die Zeit, Von Jeannine Kantara, 27.12.2012)
- Erregungslust
(Die Zeit, Ulrich Greiner, 13.6.2013)

Anglais

- Library campaigners predict 1,000 closures by 2016
(Liz Bury, theguardian.com, Friday 12 July 2013)
- All 25,000 candidates fail Liberian university entrance exam
(David Smith, Africa correspondent, The Guardian, Tuesday 27 August 2013)
- Critics prompt new review of library plan
(By Robin Pogrebin, The New York Times, June 27, 2013)
- Living rooms become digital hubs as millions more buy a tablet
(By Steve Hawkes, The Telegraph, Aug 01, 2013)
- More relevant than ever
(Luis Herrera, The New York Times, December 27, 2012)

Espagnol

- Entre el iPad y el papel
(Jaime García, El Mundo, Madrid, 02/07/2013)
- La Autónoma de Barcelona, condenada por piratería
(Daniel Verdú, El País, Madrid, 07/05/2013)
- Lecturas olvidadas
(Víctor Núñez Jaime, El País (España), 12 de julio de 2012)
- Las bibliotecas de barrio se quedan cortas de libros
(Cristina Vázquez, El País, 7 de julio de 2013)

Italien

- Cerami, grande tra i grandi
(di Gigi Riva, L'Espresso, 17 luglio 2013)
- Trucchi, falsi e bugie per vendere i libri : ecco tutti i segreti del marketing
(La Repubblica, 20 agosto 2013)

2) CONCOURS INTERNE

Conversation avec le jury

Commentaires de texte

- L'exception culturelle jusqu'où ?
Par David BARROUX
(Les Échos, 14 juin 2013)
- Constitution : quatre révisions et un enterrement
Par Patrick ROGER
(Le Monde, 8 mai 2013)
- Une République territoriale ?
Par Pierre SADLAN
(Les Cahiers français, n° 370, septembre-octobre 2012)
- École : des décrocheurs sauvés par le web
Par Fanny WEIERSMÜLLER
(Le Nouvel Observateur, le 24 avril 2012)
- 80 idées pour défendre la culture française
Par Benjamin FERRAN
(Le Figaro, 14 mai 2013)

Entretien avec le jury sur la motivation professionnelle

Commentaires de texte

- BM-BU, un mariage de raison ?
Par Véronique HEURTEMATTE
(Livres Hebdo n° 954, Vendredi 17 mai 2013)
- Bibliothèques 2.0 à l'heure des médias sociaux
Par Muriel AMAR et Véronique MESGUICH
(Edition du Cercle de la Librairie, Paris, 2012)
- 88 % de la population vit dans une commune qui offre un lieu de lecture publique
Par H. GIRARD
(Extrait de la Gazette des Communes, 24 octobre 2012)
- Quand le travail nous épuise
Par Laura FERNANDEZ RODRIGUEZ et Théo ALLEGREZZA
(Libération, 4 avril 2013)
- Évaluation : démarche d'amélioration ou dispositif de sanction ?
Par Laurence DENES
(La Gazette des Communes, 25 février 2013)

Traduction orale et entretien en français

Anglais

- Library campaigners predict 1,000 closures by 2016
(Liz Bury, theguardian.com, Friday 12 July 2013)
- Reading with dads scheme shows council's impact on education
(Edward Davie, Guardian Professional, Friday 28 June 2013)
- Stamping out poverty as well as books? How libraries can support development
(Stuart Hamilton, Guardian Professional, Tuesday 12 March 2013)
- Are social enterprises the future for libraries?
(Tim Smedley, Guardian Professional, Tuesday 2 April 2013)
- Could ebooks be the future for university libraries?
(Sarah Emily Duff, Guardian Professional, Friday 22 June 2012)

Espagnol

- Las bibliotecas, un bastión cultural
(Carles Gel, El País, Madrid, 02/08/2013)
- Fernando Iwasaki : «La crisis baja la venta, pero no se escribe ni se lee menos»
(EFE, El Comercio, Perú, 25 de julio de 2013)

Italien

- Due vite (di donna) in una macchina. Il mini-ingorgo di Emma Dante
(di Stefania Ulivi, Corriere Della Sera, 29 agosto 2013)
- Libri che parlano di libri
(di Umberto Eco, L'Espresso, 18 aprile 2013)

Portugais

- Em busca de um passado em comum
(Aurea Santos, Agência de Notícias Brasil-Árabe, 27/08/2013)

VIII. COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET EXAMINATEURS AUX ÉPREUVES ORALES

1) CONCOURS EXTERNE

1^{ÈRE} PARTIE DE L'ÉPREUVE DE LANGUES : TRADUCTION ÉCRITE D'UN TEXTE EN LANGUE ANCIENNE

Grec

L'unique copie a été globalement de qualité.

Latin

Le texte à traduire a permis de distinguer nettement les copies qui présentaient une maîtrise correcte de la langue latine.

1^{ÈRE} PARTIE DE L'ÉPREUVE DE LANGUES : TRADUCTION ORALE EN FRANÇAIS D'UN TEXTE, SUIVIE D'UN ENTRETIEN DANS LA LANGUE CHOISIE SUR DES QUESTIONS RELATIVES AU VOCABULAIRE, À LA GRAMMAIRE ET AU CONTENU DU TEXTE.

Anglais

Dans l'ensemble, les candidats étaient globalement bien préparés à l'épreuve de langues. Le temps de préparation accordé (1 h) leur a permis d'approfondir le sujet et d'affiner la traduction.

Espagnol

Pas d'observation.

Italien

Pas d'observation.

2^È PARTIE DE L'ÉPREUVE DE LANGUES : TRADUCTION ORALE EN FRANÇAIS D'UN TEXTE COURT, SUIVIE D'UN ENTRETIEN DANS LA LANGUE CHOISIE

Allemand

Les prestations des candidats ont été plutôt contrastées : le niveau global a été très médiocre et l'entretien a bien souvent manqué de vivacité et de réactivité.

Anglais

Les candidats interrogés étaient inégalement préparés à la difficulté de l'épreuve. Le niveau général a semblé très hétérogène et les candidats n'étaient pas tous entraînés à prendre la parole en continu.

Certains connaissaient peu l'univers professionnel des bibliothèques. L'accueil des candidats et l'organisation ont favorisé le déroulement serein des épreuves.

Espagnol

Les candidats ont su mobiliser leurs connaissances générales.

La traduction montre qu'ils ont compris le sens du texte malgré la difficulté de l'exercice. L'entretien a permis de vérifier leur niveau de langue et leurs connaissances culturelles.

Le niveau de langue des candidats était hétérogène.

Italien

Le niveau linguistique des candidats était faible. L'expression orale est restée limitée à cause des lacunes grammaticales et culturelles. En effet, les candidats ont démontré une connaissance superficielle de la civilisation italienne. Le niveau de la traduction a été très limité.

2) CONCOURS INTERNE

Traduction d'un texte court suivie d'un entretien en français

Anglais

Certains candidats semblaient avoir quelques difficultés de compréhension de l'anglais. Cependant, la majorité d'entre eux étaient très bien préparés à l'épreuve et ont su, dans l'ensemble, très bien exploiter les textes en rapport direct avec leur milieu professionnel.

L'organisation des épreuves orales leur a permis d'aborder l'interrogation dans de bonnes conditions.

Espagnol

Les candidats ont donné l'impression d'une préparation sérieuse et motivée.

Dans l'ensemble, le niveau a été satisfaisant dans le concours interne.

Italien

L'une des candidates a démontré une bonne connaissance de la civilisation italienne, malgré quelques hésitations linguistiques. L'autre, au contraire, a manifestement eu beaucoup plus de difficultés avec la langue italienne et n'avait qu'une connaissance superficielle de la culture du pays.

Portugais

L'unique candidate s'est exprimée avec aisance malgré quelques imprécisions lexicales. Elle a semblé bien maîtriser tous les aspects relatifs aux prêts et à la conservation des archives.

DONNÉES STATISTIQUES

IX. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

Concours externe : 14 postes

Concours interne : 7 postes

Soit un total de 21 postes

X. CANDIDATS INSCRITS

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	189	68	257
BORDEAUX	50	7	57
RENNES	67	14	81
LYON	107	43	150
STRASBOURG	46	10	56
RÉUNION	23	8	31
MARTINIQUE	11	9	20
TOTAL	493	159	652

XI. CANDIDATS PRÉSENTS

JOUR 1

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	121	51	172
BORDEAUX	29	6	35
RENNES	34	11	45
LYON	70	33	103
STRASBOURG	31	9	40
RÉUNION	8	5	13
MARTINIQUE	5	6	11
TOTAL	298	121	419

JOUR 2

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	120	51	171
BORDEAUX	28	6	34
RENNES	34	11	45
LYON	66	31	97
STRASBOURG	31	9	40
RÉUNION	7	5	12
MARTINIQUE	5	5	10
TOTAL	291	118	409

XII. CANDIDATS ADMIS À CONCOURIR

L'étude de la recevabilité des candidatures a été effectuée après les épreuves écrites par l'autorité organisatrice. Les candidats étaient informés, au moment de l'inscription, que l'administration se réservait le droit de leur retirer leur admission à concourir s'ils ne remplissaient pas les conditions requises.

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	189	66	255
BORDEAUX	50	7	57
RENNES	66	14	80
LYON	107	43	150
STRASBOURG	46	9	55
RÉUNION	23	8	31
MARTINIQUE	11	8	19
TOTAL	492	155	647

XIII. PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS

SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	127	55	182
FEMME	366	104	470
TOTAL	493	159	652

ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	135	-	135
25 – 29 ans	191	-	191
30 – 34 ans	73	25	98
35 – 39 ans	38	44	82
40 – 44 ans	36	46	82
45 – 49 ANS	13	25	38
50 – 54 ans	5	16	21
55 ans et plus	2	3	5
TOTAL	493	159	652

NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
Bac	1	7	8
Bac+2	5	20	25
Bac+3	101	41	142
Bac+4	78	44	122
Bac+5 ou plus	304	45	349
NON RENSEIGNÉ	4	2	6
TOTAL	493	159	652

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
Alsace-Moselle	18	5	23
Aquitaine	30	4	34
Auvergne	6	4	10
Bourgogne	7	4	11
Bretagne	36	10	46
Centre	10	4	14
Champagne-Ardenne	6	5	11
Franche-Comté	6	3	9
Languedoc-Roussillon	18	10	28
Limousin	4	-	4
Lorraine	25	6	31
Midi-Pyrénées	16	2	18
Nord-Pas-de-Calais	10	3	13
Normandie	25	2	27
Pays de la Loire	23	4	27
Picardie	8	2	10
Poitou-Charentes	7	1	8
Paca	15	15	30
Rhône-Alpes	68	18	86
Île-de-France	118	39	157
Réunion	23	8	31
Guadeloupe	2	1	3
Martinique	10	9	19
Europe	2	-	2
TOTAL	493	159	652

XIV. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

1) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVE

Concours externe

1^{ÈRE} ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

COMPOSITION DE CULTURE GÉNÉRALE (COEF.3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	8,37	13,66	13,57
Note maximum	16,5	16,5	16,5
Note minimum	0,75	11	11
Note supérieure à 10	76	23	13
Note éliminatoire	29		

2^È ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

NOTE DE SYNTHÈSE (COEF.3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	8,4	11,69	11,88
Note maximum	16,5	16,5	16,5
Note minimum	0	8	9
Note supérieure à 10	75	17	10
Note éliminatoire	26		

Concours interne

1^{ÈRE} ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

COMPOSITION DE CULTURE GÉNÉRALE (COEF.3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	8,38	12,1	12,62
Note maximum	15	15	15
Note minimum	0	9,5	11
Note supérieure à 10	31	14	8
Note éliminatoire	6		

2^E ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ

NOTE DE SYNTHÈSE (COEF.3)

	Présents	Admissibles	Lauréats
Moyenne	9,15	13	12,31
Note maximum	16	16	14
Note minimum	0	11	11
Note supérieure à 10	36	15	8
Note éliminatoire	3		

2) MOYENNES GÉNÉRALES PAR CONCOURS

	Présents	Admissibles	Lauréats
Externe	8,38	12,67	12,72
Interne	8,76	12,55	12,46

3) RÉSULTATS D'ADMISSIBILITÉ

70,50 points soit une moyenne de **11,75 / 20** pour le **concours externe**
Soit **23 candidats admissibles**

69 points soit une moyenne de **11,50 / 20** pour le **concours interne**
Soit **15 candidats admissibles**

XV. CANDIDATS ADMISSIBLES

	Externe	Interne	TOTAL
PARIS	8	7	15
BORDEAUX	2	1	3
RENNES	2	-	2
LYON	9	6	15
STRASBOURG	2	1	3
TOTAL	23	15	38

XVI. PROFIL DES CANDIDATS ADMISSIBLES

SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	7	2	9
FEMME	16	13	29
TOTAL	23	15	38

ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	8	-	8
25 – 29 ans	8	-	8
30 – 34 ans	4	4	8
35 – 39 ans	2	5	7
40 – 44 ans	1	4	5
45 – 49 ans	-	-	-
50 – 54 ans	-	2	2
TOTAL	23	15	38

NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
Bac+2	-	-	-
Bac+3	1	1	2
Bac+4	15	7	22
Bac+5 ou plus	7	7	14
TOTAL	23	15	38

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
Alsace-Moselle	1	1	2
Aquitaine	1	-	1
Bretagne	2	-	2
Centre	1	1	2
Languedoc-Roussillon	-	1	1
Lorraine	1	-	1
Midi-Pyrénées	1	1	2
Paca	3	1	4
Pays de la Loire	-	1	1
Picardie	-	1	1
Poitou-Charentes	1	1	2
Rhône-Alpes	7	2	9
Île-de-France	5	5	10
TOTAL	23	15	38

PRÉPARATION SUIVIE

	Externe	Interne	TOTAL
Préparation	8	9	17
Pas de prépa	15	6	21
TOTAL	23	15	38

ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION (CONCOURS INTERNE)

CNFPT	9
Autre	-
TOTAL	9

PRÉPARATION SUIVIE

Fonction publique d'État	8
Fonction publique territoriale	7
Fonction publique hospitalière	-
TOTAL	15

GRADES OU FONCTIONS (CONCOURS INTERNE)

Assistant qualifié des bibliothèques	1
Attaché de conservation du patrimoine	1
Bibliothécaire	8
Professeur enseignant	5
TOTAL	15

XVII. ÉPREUVES D'ADMISSION

1) RÉPARTITION DES CANDIDATS ADMISSIBLES SELON LEURS CHOIX DE LANGUES

Concours externe

1^{ÈRE} ÉPREUVE D'ADMISSION ÉPREUVE DE LANGUES : 1^{ÈRE} PARTIE (TRADUCTION ÉCRITE)

Matières	Nb de candidats admissibles
Grec	1
Latin	6

1^{ÈRE} ÉPREUVE D'ADMISSION ÉPREUVE DE LANGUES : 1^{ÈRE} PARTIE (TRADUCTION ORALE)

Matières	Nb de candidats admissibles
Anglais	10
Espagnol	2
Italien	1

1^{ÈRE} ÉPREUVE D'ADMISSION ÉPREUVE DE LANGUES : 2^È PARTIE (TRADUCTION ORALE)

Matières	Nb de candidats admissibles
Allemand	4
Anglais	10
Espagnol	4
Italien	2

(3 candidats admissibles n'ont pas participé aux épreuves d'admission)

Ces deux parties de l'épreuve de langues se sont déroulées à l'occasion des épreuves orales d'admission.

Concours interne

1^{ÈRE} ÉPREUVE D'ADMISSION ÉPREUVE ORALE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Matières	Nb de candidats admissibles
Anglais	9
Espagnol	2
Italien	2
Portugais	1

(1 candidat admissible n'a pas participé aux épreuves d'admission)

2) NOTES OBTENUES PAR ÉPREUVE

Concours externe

	CONVERSATION SUR UNE QUESTION DE CULTURE GÉNÉRALE (coef. 5)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,9	13,69
Note maximum	17	17
Note minimum	6	7
Note supérieure à 10	13	12

	ENTRETIEN SUR LA MOTIVATION PROFESSIONNELLE (coef. 4)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,8	15,85
Note maximum	19	19
Note minimum	5	10
Note supérieure à 10	13	12

ÉPREUVE DE LANGUES COEFFICIENT DE L'ÉPREUVE (1^{ÈRE} ET 2^È PARTIES) : 3

	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,11	11,67
Note maximum	16,5	16,5
Note minimum	4,75	5,75
Note supérieur à 10	13	9

Concours interne

	CONVERSATION SUR UNE QUESTION DE CULTURE GÉNÉRALE (coef. 5)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,07	13,75
Note maximum	15	15
Note minimum	9	12
Note supérieure à 10	9	8

	ENTRETIEN SUR LA MOTIVATION PROFESSIONNELLE (coef. 4)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,78	15,25
Note maximum	18	18
Note minimum	6	13
Note supérieure à 10	13	11

	LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (coef. 3)	
	Admissibles	Lauréats
Moyenne	13,43	14,81
Note maximum	18	18
Note minimum	6	10
Note supérieure à 10	11	7

3) NOTES OBTENUES AUX ÉPREUVES DE LANGUES

Concours externe

1^{ÈRE} PARTIE DE L'ÉPREUVE NOTÉE SUR 12

Admissibles	ÉPREUVE DE TRADUCTION ÉCRITE AU CHOIX		
	Moyenne	Note maximum	Note minimum
Grec	10	10	10
Latin	4,75	9	1

Lauréats	ÉPREUVE DE TRADUCTION ÉCRITE AU CHOIX		
	Moyenne	Note maximum	Note minimum
Grec	10	10	10
Latin	5,83	9	1

Admissibles	ÉPREUVE DE TRADUCTION ORALE AU CHOIX		
	Moyenne	Note maximum	Note minimum
Anglais	7,22	11,5	3
Espagnol	7,5	9	6
Italien	8	8	8

Lauréats	ÉPREUVE DE TRADUCTION ORALE AU CHOIX		
	Moyenne	Note maximum	Note minimum
Anglais	6,75	9,25	3
Espagnol	7,5	9	6

2^E PARTIE DE L'ÉPREUVE NOTÉE SUR 8

Admissibles	ÉPREUVE DE TRADUCTION ORALE AU CHOIX		
	Moyenne	Note maximum	Note minimum
Allemand	3,75	6	2
Anglais	4,85	7,25	2
Espagnol	4,75	6	3
Italien	3	3,5	2,5

Lauréats	ÉPREUVE DE TRADUCTION ORALE AU CHOIX		
	Moyenne	Note maximum	Note minimum
Allemand	4,5	6	3
Anglais	5,25	7,25	2
Espagnol	4,75	6	3
Italien	2,5	2,5	2,5

Concours interne

Admissibles	LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (coef. 3)		
	Moyenne	Note maximum	Note minimum
Anglais	13,89	18	6
Espagnol	12,5	15	10
Italien	12,5	15	10
Portugais	13	13	13

Lauréats	LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE (coef. 3)		
	Moyenne	Note maximum	Note minimum
Anglais	15,7	18	12,5
Espagnol	15	15	15
Italien	12,5	15	10

4) MOYENNES GÉNÉRALES PAR CONCOURS

	Admissibles	Lauréats
Externe	11,94	13,74
Interne	12,76	14,60

5) RÉSULTATS D'ADMISSION

197,25 points soit une moyenne **de 10,96 / 20** pour le concours externe
Soit 13 candidats admis

227,50 points soit une moyenne **de 12,64 / 20** pour le concours interne
Soit 8 candidats admis

XVIII. LAURÉATS

1) RÉPARTITION DES CANDIDATS SELON LEURS CHOIX DE LANGUES

Concours externe

1^{ÈRE} ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE DE LANGUES : 1^{ÈRE} PARTIE (TRADUCTION ÉCRITE)

Matières	Nb de candidats
Grec	1
Latin	3

1^{ÈRE} ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE DE LANGUES : 1^{ÈRE} PARTIE (TRADUCTION ORALE)

Matières	Nb de candidats
Anglais	7
Espagnol	2

1^{ÈRE} ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE DE LANGUES : 2^È PARTIE (TRADUCTION ORALE)

Matières	Nb de candidats
Allemand	2
Anglais	6
Espagnol	4
Italien	1

Concours interne

1^{ÈRE} ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE ORALE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Matières	Nb de candidats
Anglais	5
Espagnol	1
Italien	2

XIX. PROFIL DES LAURÉATS

SEXE

	Externe	Interne	TOTAL
HOMME	4	-	4
FEMME	9	8	17
TOTAL	13	8	21

ÂGE

	Externe	Interne	TOTAL
Moins de 25 ans	3	-	3
25 – 29 ans	6	-	6
30 – 34 ans	2	3	5
35 – 39 ans	2	2	4
40 – 44 ans	-	2	2
45 – 49 ans	-	-	-
50 – 54 ans	-	1	1
TOTAL	13	8	21

NIVEAU D'ÉTUDES

	Externe	Interne	TOTAL
Bac+2	-	-	-
Bac+3	1	1	2
Bac+4	9	4	13
Bac+5 ou plus	3	3	6
TOTAL	13	8	21

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

	Externe	Interne	TOTAL
Alsace	1	-	1
Aquitaine	1	-	1
Bretagne	2	-	2
Midi-Pyrénées	-	1	1
Languedoc-Roussillon	-	1	1
Île-de-France	4	4	8
Rhône-Alpes	5	2	7
TOTAL	13	8	21

PRÉPARATION SUIVIE

	Externe	Interne	TOTAL
Préparation	4	6	10
Pas de prépa	9	2	11
TOTAL	13	8	21

ORGANISME DE FORMATION DE PRÉPARATION (CONCOURS INTERNE)

CNFPT	6
Autre	-
TOTAL	6

STRUCTURES D'ORIGINE (CONCOURS INTERNE)

Fonction publique d'État	4
Fonction publique territoriale	4
TOTAL	8

GRADES OU FONCTIONS (CONCOURS INTERNE)

Assistant qualifié des bibliothèques	1
Attaché de conservation du patrimoine	1
Bibliothécaire	4
Professeur enseignant	2
TOTAL	8

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
80, RUE DE REUILLY - CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12
TÉL. : 01 55 27 44 00 - FAX : 01 55 27 44 01
WWW.CNFPT.FR
